



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Poste

juin 2020

UN MERCI NE SUFFIRA PAS ! A CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES, PRIME EXCEPTIONNELLE !

Depuis le 17 mars, les postiers de tous les métiers ont été soumis aux contraintes de la crise sanitaire et ont travaillé en mode dégradé, que ce soit en présentiel ou en télétravail !

Ils ont subi les décisions unilatérales de l'entreprise sur les conditions de leur emploi. Ils ont répondu présents face aux pressions extérieures diverses pour exercer leurs missions à un niveau exigé bien supérieur à d'autres services publics.

Les postiers entendent les remerciements pour leur mobilisation, mais voient que la prime exceptionnelle promise par le gouvernement, pouvant aller jusqu'à 1000€ (1500€ dans le secteur hospitalier), est octroyée par de nombreux secteurs publics ou privés...sauf aux postiers !

Un comble, qui génère un sentiment d'injustice et d'amertume, à l'heure où on leur impose de nouvelles organisations du travail, à l'heure où des ordonnances exceptionnelles permettent de suspendre tous les accords sociaux.

Les postières et les postiers, présents au travail physiquement ou en télétravail, ont vécu le paradoxe d'une baisse d'activité et d'une intensification de leur travail. Aujourd'hui, ils ne peuvent comprendre que leur engagement dans ces circonstances exceptionnelles ne soit ni reconnu, ni récompensé !

Pour une prime exceptionnelle aux postiers ayant travaillé depuis le 17 mars, je signe la pétition !



PÉTITION



Flashez-moi

Pour signer la pétition flashez ce QR code ou connectez-vous avec le lien affiché ci-dessous :

<https://www.mesopinions.com/petition/social/merci-suffira-circonstances-exceptionnelles-prime-exceptionnelle/91783>



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtf3c.org
www.cfdtsf3c.org